



# LES AGENCES DE L'EAU et la politique française de l'eau





# LES LEVIERS D'ACTION DES AGENCES DE L'EAU POUR LA GESTION DURABLE DE L'EAU

**Les six agences de l'eau françaises sont des établissements publics du ministère chargé du développement durable.** Elles participent au niveau d'un ou de plusieurs bassins hydrographiques à la mise en œuvre des politiques nationales de l'eau, qui s'inscrivent elles-mêmes dans les objectifs de l'Union européenne.

Ainsi les agences de l'eau concourent à l'atteinte du bon état des eaux :

- en contribuant à réduire les pollutions de toutes origines,
- en protégeant les ressources en eau et les milieux aquatiques.

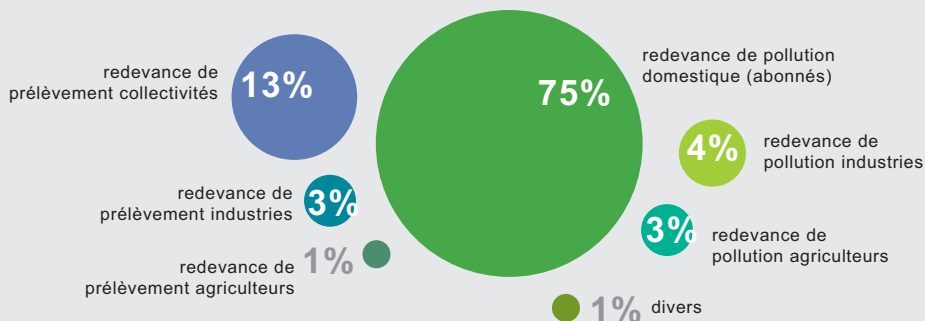
La politique de l'eau a, par ailleurs, été inscrite dans le champ plus large du développement durable. La loi du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques précise ainsi que les agences de l'eau planifient et mettent en œuvre les objectifs des plans de gestion des eaux dans les bassins (SDAGE) et favorisent la "gestion équilibrée et économe de la ressource en eau et des milieux aquatiques, l'alimentation en eau potable, la régulation des crues et le développement durable des activités économiques".

A cela s'ajoutent des missions de concertation, de connaissance, d'évaluation, de coopération internationale (de solidarité et institutionnelle), d'information et d'éducation du citoyen pour soutenir les politiques de l'eau.

Acteurs essentiels de la mise en œuvre de la politique publique de l'eau, organisée en France autour du principe de la gestion concertée par bassin versant, les agences de l'eau exercent leurs missions dans le cadre de programmes d'actions pluriannuels.

## LES INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES

### Répartition du produit des redevances perçues par les agences de l'eau en 2010



## Pour atteindre ces résultats de gestion durable de l'eau, les agences de l'eau disposent d'instruments économiques (redevances et subventions).

**Les redevances des agences de l'eau**, 1,8 milliard d'euros par an, sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès des usagers (consommateurs, activités économiques) en application du principe de prévention et du principe de réparation des dommages à l'environnement, mutualisées au titre de la solidarité de bassin.

Il existe sept grandes catégories de redevances : la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique ou non domestique, la redevance pour modernisation des réseaux de collecte, la redevance pour pollutions diffuses, la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, la redevance pour obstacle sur un cours d'eau, la redevance de protection des milieux aquatiques et la redevance pour stockage d'eau en période d'étiage.

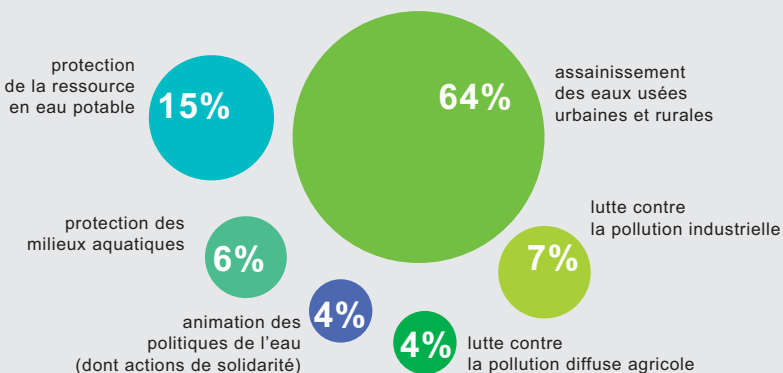
Les assiettes des redevances sont harmonisées sur l'ensemble du territoire, tandis que les taux sont encadrés par la loi et fixés par les conseils d'administration des agences de l'eau sur avis conforme du comité de bassin.

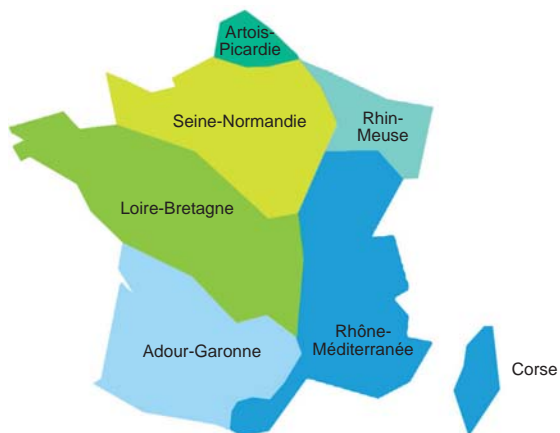
La majeure partie, en volume, des redevances est perçue via la facture d'eau des abonnés domestiques. Chaque habitant contribue individuellement à cette action au service de l'intérêt commun et de l'environnement au travers du prix de l'eau. L'impact des redevances des agences de l'eau peut aller jusqu'à 20% du prix du m<sup>3</sup> d'eau.

Grâce aux redevances perçues, les agences de l'eau apportent des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques ou privées qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Le montant global des aides attribuées pour la période 2007-2012 s'élève à 13 milliards d'euros, dont la majorité a été affectée au traitement et à la collecte des eaux usées résiduelles urbaines et rurales et à la protection des ressources en eau potable.

## DES AGENCES DE L'EAU

### Répartition des aides accordées par les agences de l'eau 2007-2012





Les 7 bassins hydrographiques métropolitains  
+ 5 bassins d'outre-mer :  
Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)

